

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD - ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VILLE D'HAVELUY

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de séance : 26 NOVEMBRE 2025

Date de convocation : 20 NOVEMBRE 2025
Date d'affichage : 21 NOVEMBRE 2025

Nombre de conseillers :
En exercice : 21
Présents : 14
Votants : 16

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + GLORIA D. + BUONGIORNO G + CHATELLAIN J. + CASABIANCA M. + BOCQUILLION R. + GARCIA M.

EXCUSES : MM. MURCIA B., 2ème Adjoint, qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + MAYEUX M., 3ème Adjointe + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + CLOSSE E. + PERNAK C. qui donne pouvoir à GIRARD J.C. + KRYSZTOF J. + DELBECQ D.

ABSENTS : MM. /

Secrétaire de séance : Mme PERTOLDI C.

Délibération N° 2025-06-02

OBJET

Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte au conseil municipal des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation.

- En date du 3 novembre 2025, Monsieur le Maire a signé avec le Cabinet BERNARD, agence de Vendin-Le-Vieil, une convention d'assistance pour le suivi du marché d'exploitation des installations de chauffage des bâtiments communaux à compter du 01/10/2026 aux conditions suivantes :
Durée : 4 années
Montant annuel des honoraires (prix fixe sur les 4 ans) : 3 400 € hors taxes.
- En date du 13 novembre 2025, Monsieur le Maire a signé avec la société DALKIA de Saint-André-Lez-Lille, l'avenant N°1 au marché d'exploitation des installations de chauffage des bâtiments communaux, ayant pour objet la reprise de l'ancien dispensaire dans le périmètre du contrat ainsi que l'ajustement des cibles de consommations (NB). L'avenant engendre une hausse financière du montant du marché de 1,26 % :
Montant initial annuel H.T. : 107 251,15 €
Montant de l'avenant H.T. : 1 347,83 €
Nouveau montant annuel H.T. : 108 598,97 €.
- En date du 17 novembre 2025, Monsieur le Maire a signé avec la société RICOH, agence de Villeneuve d'Ascq, un contrat pour la fourniture des consommables (hors papier) ainsi que la maintenance de nouveau copieur multifonction de l'école maternelle des Grands Champs aux conditions suivantes :
Prix du copieur et meuble H.T. : 1 780,15 €
Durée du contrat : 60 mois
Forfait trimestriel maintenance H.T. : 45,00 €
Coût copie H.T. : 0,003 € (noir) et 0,030 € (couleur).

L'Assemblée prend acte de ces décisions.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,



Claudine PERTOLDI

Le Maire,



Jean-Paul RYCKELYNCK

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Prefecture le 01/12/2025
Publiée ou notifiée le 01/12/2025
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

